

# **REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Mardi 20 Septembre 2016**

## **\* Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2015 transmis par le Syndicat de Kergoff**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2015, adressé à la Commune par le Syndicat de Kergoff.

Le service d'eau potable du Syndicat de Kergoff regroupe les Communes de Merléac, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Martin-des-Prés. La population desservie est de 1 400 habitants. L'eau est distribuée à 701 abonnés. La société VEOLIA eau - CGE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence de service. En 2015, les abonnés domestiques ont consommé 100 507 m<sup>3</sup> d'eau, soit en moyenne 197 litres par habitant et par jour.

Ce rapport a été soumis aux membres du Conseil Municipal pour avis.

Le Conseil Municipal a adopté ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du syndicat de Kergoff.

## **\* Contrat de territoires : demande de versement de la subvention pour les travaux de voirie réalisés en 2015**

Les travaux de voirie réalisés en 2015 par la société COLAS Centre Ouest se sont élevés à la somme de 34 579,60 euros TTC (28 816,33 euros HT). La Commune peut bénéficier d'une subvention au titre du Contrat de territoires d'un montant de 10 % du montant HT, soit la somme de 2 881,63 euros. Le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour demander au Conseil départemental le versement de la subvention attendue.

## **\* Effacement des réseaux « Route du Porch » et « Chemin de la Fontaine »**

Le Syndicat Départemental d'Energie de Saint-Brieuc a transmis une nouvelle proposition en ce qui concerne les travaux d'effacement des réseaux à réaliser « Rue du Porch » et « Chemin de la Fontaine ». Le Conseil Municipal a donné son accord afin que le SDE puisse lancer les travaux sur ces bases. Le montant des travaux s'élève à la somme de 61 500 euros et la participation de la Commune sera de 33 710 euros.

## **\* Projet d'aménagement du Bourg**

Une première réunion a eu lieu le mercredi 7 septembre 2016 en présence des membres de la « Commission Aménagement du Bourg », de la société HORIZON Paysages de Vannes et de Mr FILOCHE de l'ADAC 22.

Le calendrier prévisionnel concernant les prochaines réunions est le suivant :

- Le Mardi 11 octobre 2016 (à 19H00): réunion avec l'architecte et le Conseil Municipal pour la présentation des premières esquisses
- Fin Octobre 2016 : Réunion publique à la salle Polyvalente
- Mi-Novembre 2016 : Présentation de l'avant-projet définitif

## **\* Travaux à l'église : lancement des travaux**

Une première réunion de chantier a eu lieu le Vendredi 2 septembre 2016. La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 14 octobre 2016.

## **\* Repas du C.C.A.S.**

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale, destinés aux personnes domiciliées dans la Commune, âgées de 65 ans et plus, aura lieu le vendredi 11 novembre 2016, à 12H00, au Restaurant de la Vallée.

